

Réf: Dossier N° 091141

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OXYGENE INTERNATIONAL »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON SUD A GAUCHE
ALLOCODROME, Lot 1311-1312, Ilot 81

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/02/2022 reçus par Me COULIBALY DOFOUNGOGNON BENOIT, et enregistrés le 11/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OXYGENE INTERNATIONAL »

Objet : • La distribution de tous produits de grande consommation;

La participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusion, alliance ou associations en participation, groupement d'intérêt économique ;

Et plus généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets semblables ou connexes ou complémentaire susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON SUD A GAUCHE
ALLOCODROME, Lot 1311-1312, Ilot 81

Dirigeant(s) : M HOULLA KONAN HENRI JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02151 du 15/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16481/GTCA/RC/2022 du 15/04/2022

